

APPEL À CANDIDATURES 2016 **Les lauréats**

programme de résidence de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis en collaboration avec l'ANdEA

L'Académie de France à Rome, en collaboration avec l'ANdEA – Association nationale des écoles supérieures d'art, lance un appel à candidatures pour trois artistes ou designers en vue d'une résidence de trois mois (en mai, juin et juillet) à la Villa Médicis à Rome en 2016, dans le but de promouvoir la collaboration et la recherche et de favoriser la transmission artistique et l'émergence de nouvelles générations de créateurs et de chercheurs, dans un environnement riche et stimulant.

L'appel à candidatures s'adresse aux étudiants en phase projet (Master) ou recherche (3^e cycle) des écoles supérieures d'art publiques faisant partie du réseau de l'ANdEA, aux artistes et designers de moins de 28 ans diplômés de ces mêmes écoles ou aux artistes et designers ayant un niveau équivalent.

Les candidatures doivent être envoyées avant le jeudi 10 mars 2016 par email à andea.villamedici@gmail.com.

L'Académie de France à Rome a pour mission principale de favoriser la création artistique et littéraire, le perfectionnement dans les disciplines appliquées à la création artistique et littéraire ainsi que dans l'histoire de l'art. L'Académie de France à Rome souhaite saisir l'opportunité que représente le grand mouvement des écoles de la création en cours, en pérennisant un lien fort avec la transmission artistique et l'accompagnement de l'émergence de nouvelles générations d'artistes. En partenariat avec l'ANdEA, l'Académie accueillera en 2016 trois jeunes artistes plasticiens ou designers – étudiants ou jeunes diplômés – les *Lauréats* de la Villa Médicis.

Programme

Les « lauréats » sélectionnés seront accueillis en résidence à la Villa Médicis pendant 3 mois, en mai, juin et juillet 2016. L'Académie de France à Rome signera avec les lauréats une convention d'accueil. Celle-ci prévoit, pour les étudiants, la possibilité de valider 30 crédits ECTS correspondant à un semestre de mobilité à l'étranger.

L'Académie de France à Rome verse à chacun des lauréats une bourse d'un montant de 2700€ (deux mille sept cents euros) au plus tard le mois précédent leur arrivée à Rome. Elle met à la disposition de chacun des lauréats un espace de vie et de travail situé sur le domaine de la Villa Médicis (atelier-logement de 70 m²), pour lequel sera demandée une somme définie par le conseil d'administration, par jour de présence (à titre d'information, **10€ par jour de présence**, selon la grille

tarifaire en vigueur au 1er décembre 2014). S'il est accompagné, le lauréat sera tenu au règlement du tarif complémentaire « accompagnant » voté par le conseil d'administration (à titre d'information, 20€ par jour et par accompagnant, selon la grille tarifaire en vigueur au 1er décembre 2014).

L'Académie met en place un encadrement des lauréats par un tutorat adapté à leur parcours et à leur discipline et leur fait bénéficier de l'ensemble des activités de la Villa.

Jury

La commission de sélection est composée de professionnels du monde de l'art :

_ Emmanuel Tibloux, directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon et président de l'ANdEA, ou son représentant

_ Muriel Mayette-Holtz, directrice de l'Académie de France à Rome, ou son représentant

_ un artiste enseignant membre de l'ANdEA

_ un autre représentant de l'Académie désigné par le directeur de l'Académie de France à Rome

_ un artiste, personnalité extérieure choisie conjointement et d'un commun accord par le président de l'ANdEA et par la directrice de l'Académie.

Profils

Les profils des candidat-e-s doivent répondre aux caractéristiques suivantes :

_ étudiants en école supérieure d'art, jeunes artistes ou designers diplômés d'une école supérieure d'art, ou artistes ou designers ayant un niveau équivalent

_ niveau minimum : Bac+3

_ ayant entre 22 et 28 ans

_ parlant français, avec éventuellement des notions d'italien

_ domaines : les arts plastiques et visuels et le design

_ disponibilité pour une résidence physique ininterrompue à Rome du lundi 2 mai au vendredi 29 juillet 2016 (présence pendant toute la durée du séjour obligatoire).

Modalités de candidature

Envoyer un dossier au format PDF (10 Mo maximum) comprenant sur un unique fichier un dossier artistique, un CV, une lettre de motivation, ses coordonnées complètes et la copie du ou des diplômes récemment obtenus.

Le **dossier artistique** portera sur un maximum de 5 œuvres, chacune accompagnée d'une présentation de 1500 signes maximum explicitant l'évolution de la démarche. Le dossier peut comporter en plus une sélection de textes ou d'entretiens.

La **lettre de motivation** adressée au jury expose la motivation à l'égard du programme de résidence. Elle souligne ce qui dans le travail du candidat ou de la candidate, ses expériences et ses recherches personnelles, le/la prédispose à séjourner à la Villa Médicis, expose rapidement le projet qui serait mené sur place et la nécessité de séjourner à Rome.

Chaque candidat-e peut indiquer dans le dossier deux URL pour la consultation de documents visuels ou sonores. Les vidéos et travaux sonores ne peuvent dépasser une durée de 5 minutes.

NB : tous les documents et toutes les informations demandées doivent figurer sur un unique fichier.

Date limite de dépôt des candidatures : jeudi 10 mars 2016

Envoi exclusivement par mail à andea.villamedici@gmail.com

Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures : jeudi 10 mars 2016

Sélection des 3 lauréats par le jury : fin mars 2016

Information des candidats : début avril 2016

Séjours à la Villa Médicis : période ininterrompue de 3 mois, du lundi 2 mai au vendredi 29 juillet 2016

Informations

Académie de France à Rome, Villa Médicis : www.villamedici.it/fr

ANdEA : www.andea.fr

Académie de France à Rome – Villa Médicis

Viale Trinità dei Monti, 1 - 00187 Roma

T. 06 67611

www.villamedici.it



ANdEA

Association nationale des écoles supérieures d'art

32, rue Yves Toudic 75010 Paris

www.andea.fr

